

Réinscriptions pour l'année scolaire 2020-21

A ce jour, 581 élèves ont été réinscrits. Ce qui est bien davantage que l'an dernier à la même date. C'est rassurant.

Cela démontre que les familles du LFD sont attachées à leur établissement, auquel ils font confiance, dont ils sont convaincus de la qualité.

La date limite des réinscriptions est fixée au 30 mai.

Demandes d'admission

Il est demandé aux familles des élèves scolarisés dans d'autres établissements de Djibouti (*La Nativité, Ileys, Minimoys, Saint-Exupéry...*), qui souhaiteraient une admission au LFD, d'enregistrer leur demande sur Eduka avant fin mai impérativement.

Les demandes hors délai ne seront pas instruites.

Exéats (certificats de radiation) et paiement des écolages

Les exéats (*certificats de radiation*), exigés par les établissements lors des inscriptions, seront remis aux familles à jour des paiements des frais de scolarité, exclusivement.

Remises sur les écolages et frais d'inscription aux examens

Remises sur les frais de scolarité : si elles étaient décidées (*par le conseil d'administration*), des virements bancaires pourraient être faits sur les comptes des familles partantes.

Frais d'inscription aux examens : leur remboursement sera soumis à la décision du conseil d'administration. Des virements bancaires pourront être faits sur les comptes des familles partantes.

Paiement des frais de scolarité

Suite à l'envoi de la relance aux familles, nous rencontrons un souci avec la BOA. Cette dernière n'accepte désormais que les chèques de ses clients et refusent les autres (*sauf s'ils sont endossés*). Jusqu'à présent nous n'avions pas rencontré cette difficulté. Vous pouvez régler :

- par virement € sur le compte Bred ;
- par dépôt d'espèces à l'agence BOA Aviation ;
- par chèque bancaire à déposer à la BOA aviation pour les clients de cette banque, à la loge du LFD pour les clients des autres banques.

Dispositif de soutien aux Français de l'étranger

Dans le cadre du soutien aux Français de l'étranger, une enveloppe de 220 millions Euros d'aide a été dégagée dont 50 millions Euros pour les bourses scolaires et « une avance » de 100 millions Euros pour la trésorerie de l'AEFE, qui devra venir en aide à tous les établissements français quel que soit leur statut (*EGD, conventionnés et partenaires*). Voir la déclaration des ministres en page d'accueil du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

Il faut souligner l'importance des moyens dégagés au bénéfice de toutes les familles.

En soutenant de cette façon les établissements scolaires français à l'étranger (*privés pour la plupart*), ce réseau sera maintenu à flot, ce qui permettra à toutes les familles concernées de pouvoir compter sur des écoles-collèges-lycées de qualité dans presque tous les pays du monde.

Audience de la lettre hebdomadaire d'information

LFD infos n°92 : 809 téléchargements.

LFD infos 93 : 900.

LFD infos 94 : 1008.

LFD infos 95 : 1005.

LFD infos 96 : 1013.

Il s'agit des téléchargements à partir du publipostage envoyé aux parents. S'y ajoutent les deux cents envois directs aux « abonnés » (*enseignants, personnels, Ambassade, contacts divers*).

Tout ce qui nous relie est précieux. Merci de votre confiance.

Déconfinement et permanences administratives au LFD

Les autorités djiboutiennes ont prévu de préciser les modalités du déconfinement (*qui entrerait en vigueur le 17 mai*) auxquelles nous avons l'obligation de nous conformer.

Il nous faut donc attendre de disposer de ces modalités pour organiser des permanences dans les services administratifs du LFD (*comptabilité, scolarité, vie scolaire*), après consultation des représentants des personnels.

Dans tous les cas, des mesures sanitaires seront prises pour protéger le personnel et le public contre les risques de contamination (*nettoyage rigoureux et fréquent des locaux, port du masque, de gants, distanciation...*).

Seules les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à distance (*paiement des écolages, des fournisseurs, remise des dossiers scolaires...*) justifieront l'accueil du public.

Les réunions, les entretiens individuels, continueront de se faire par visioconférence ou par téléphone, afin de limiter les risques de contamination qui ne disparaissent pas avec le déconfinement.

C'est pourquoi, tout ce qui pourra être réglé à distance (*certificats de scolarité...*) le sera.

En temps ordinaire, les bureaux exigües, mal agencés, sont très fréquentés. En situation de pandémie, ce fonctionnement ne peut pas être maintenu au risque de mettre en danger les personnels et le public.

Postes vacants pour la rentrée de septembre

- professeur d'anglais pour le secondaire (temps partiel) ;
- professeur d'histoire-géographie (temps complet).

Il s'agit de postes en contrat local.

Dates de fin des cours (rectificatif)

Pour le moment, les dates de fin des cours sont les suivantes :

- classes du primaire :
 - Fin du 2^{ème} semestre : **jeudi 11 juin** (et non le 13).
 - Accès des parents aux informations LIVREVAL : lundi 15 juin.
 - Fin d'année scolaire : mardi 30 juin à 12h45.
- Premières et Terminales : jeudi 28 mai
- Troisièmes : jeudi 11 juin
- 6èmes, 5èmes, 4èmes, 2ndes : jeudi 18 juin

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées (mais pas reculées) en fonction de nouvelles directives.

La survie des lycées français à l'étranger

La plupart des lycées français de l'AEFE sont des structures de droit privé, ce qui peut laisser penser qu'il s'agit d'entreprises dont on n'a pas à payer les prestations quand elles ne sont pas fournies.

En réalité, ces lycées français à l'étranger sont des associations à but non lucratif en grande partie subventionnées par l'État français (près de 60% pour le LFD).

La crise sanitaire qui frappe le monde entier risque de faire disparaître des lycées français à cause de cette confusion entre « *entreprise vendant des services* » et « *association à but non lucratif* ». Une entreprise qui ne fournit pas les prestations attendues peut surseoir au versement de dividendes à ses actionnaires pour compenser le manque à gagner.

Une association à but non lucratif, dont l'essentiel du budget de fonctionnement est consacré aux salaires est prise au piège entre les personnels à payer et les familles qui cessent de payer.

A cela il faut ajouter que les personnels de notre association privée n'ont pas cessé de travailler, bien au contraire.

Coordination des lycées français de la zone

Chaque semaine, depuis le début de la crise sanitaire, les quatorze chefs d'établissement des collèges-lycées de la zone Afrique australe et orientale sont réunis en visio-conférence par l'inspectrice référente et le chef de secteur géographique.

Les sujets abordés : la continuité pédagogique, les examens, les recrutements de professeurs, la santé et la sécurité des personnels...

🌀 Au collège et au lycée 🌀

Osons les langues – Dans le sillage de la Semaine des langues

L'équipe des langues du LFD présente à partir d'aujourd'hui et jusque fin mai : le Lfd fête les langues.

Venez nous rejoindre !

Come and join us!

!Juntémonos para actuar !

Macht mit!

تعال و انضم إلينا

Retrouvez-les sur :

<https://padlet.com/teachersewell/k8icvxo7vwe1sdqp>

ou sur le site Internet du LFD à la rubrique « Pédagogie », « Secondaire », « Enseignement », « Langues vivantes »

Conseils de classe

L'objectif principal du conseil de classe du troisième trimestre cette année sera de fournir une évaluation du travail de l'année et du niveau atteint pour chaque élève.

A l'issue des conseils de classe trois documents seront adressés aux familles :

- un relevé des notes acquises durant la période de cours à distance. Ces notes seront données à titre indicatif, pour mesurer l'implication de l'élève et lui indiquer son niveau ;

- un bulletin trimestriel. Les moyennes indiquées seront basées sur les notes obtenues entre le 8 (début du 3^{ème} trimestre) et le 22 mars (début des cours à distance).

Les appréciations porteront sur l'ensemble du trimestre (du 8 mars à la fin officielle des cours). Il n'y aura ni avertissement, ni récompense.

- un bilan de compétences de communication, d'implication, d'autonomie, d'assiduité et d'organisation (ce bilan sera officiellement annexé au bulletin trimestriel).

Pour chacune de ces compétences, l'élève sera évalué selon une grille à six niveaux (maîtrise insuffisante ; début de maîtrise ; maîtrise fragile ; presque maîtrisé ; maîtrise satisfaisante ; très bonne maîtrise).

Ces dispositions nous sont imposées par le ministère français de l'Éducation nationale et par l'AEFE.

Les dates des conseils de classe seront données dans la prochaine lettre d'information.

Inscriptions en 2^{nde} et en 1^{ère} en France – procédure Affelnet

Normalement, les familles concernées par ces inscriptions en France se sont déjà signalées auprès des professeurs ou de l'administration du LFD.

Dans le cas contraire, il est urgent qu'ils adressent un courriel au secrétariat du secondaire (secretariatsecondairelfd@gmail.com)

Remise des dossiers scolaires (et des photos)

L'envoi postal des dossiers risquant d'être aléatoire, les familles qui souhaitent récupérer les dossiers scolaires du secondaire doivent en aviser le secrétariat du secondaire :

secretariatsecondairelfd@gmail.com

Un rendez-vous leur sera donné pour qu'ils puissent venir retirer les dossiers dans une salle dédiée (à Kessel) et sécurisée du point de vue sanitaire.

Agora Monde : semaine des spécialités

Cette plateforme continue de créer des opportunités de rencontres et d'échanges entre nos élèves au sein du réseau.

"La semaine des enseignements de spécialité" aura lieu sur cette plateforme du lundi 11 au vendredi 15 mai prochains afin de permettre aux élèves de seconde de continuer à se renseigner / réfléchir sur leurs choix d'enseignements de spécialité.

Cette initiative permet aux élèves de seconde d'échanger, via le Forum AGORA, avec des enseignants (dont cinq du LFD) et des lycéens des classes de première, du réseau. Ils pourront ainsi poser des questions sur les enseignements de spécialités qu'ils envisagent de suivre à la rentrée prochaine.

Présentation des programmes, partages d'expériences permettront aux lycéens de dialoguer à distance dans l'ensemble du réseau.

Conseil de la vie lycéenne du 4 mai

Étaient présents (par visioconférence) : 8 élèves, 1 parent et le conseiller principal d'Éducation.

A l'ordre du jour :

- les examens ;

- l'organisation des cérémonies de fin d'année (remise des diplômes du Baccalauréat et soirée dansante).

🌀 À l'école primaire 🌀

Évaluation

Le 1^{er} degré a la spécificité d'évaluer par compétences par niveau et par cycle, ce qui reste possible avec l'enseignement à distance. Cependant, de nombreux enseignants, quel que soit le niveau, regrettent de ne pas recevoir le travail demandé aux élèves. Les familles auront accès au livret scolaire à partir du 15 juin. Mais pour être évalués et que les livrets soient remplis, il faut que les élèves apportent la preuve d'un engagement sincère et effectif dans leur travail.

Si vous avez des difficultés pour nous faire parvenir les devoirs de votre enfant, merci de nous le faire savoir.

En plus des compétences « traditionnelles » comme la maîtrise de la langue française ou bien la compréhension des langages mathématiques et scientifiques, l'enseignement à distance permet d'évaluer de manière inédite et efficace de nombreux items du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'informatique, la maîtrise des méthodes et outils pour apprendre ainsi que l'utilisation des langages des arts et du corps sont d'excellents exemples de compétences qui ont pu être développées d'une manière originale. Les nombreux défis scientifiques ou artistiques que les élèves ont surmontés le prouvent et montrent les progrès accomplis. Les dispositifs innovants conçus par les professeurs ont permis aux élèves d'acquérir de nouveaux outils et de nouvelles manières de s'approprier les connaissances. Encore faut-il que tous les élèves puissent le montrer à leur enseignant !

Projets de la zone Afrique australe et orientale

Les classes de cycle 3 du LFD ont participé au projet « Je dessine la ville de demain pour une vie meilleure ». Ce projet est commun aux établissements du réseau des écoles de l'AEFE de la zone Afrique australe et orientale. Les élèves devaient dessiner tout ou partie de la ville du futur et présenter ses caractéristiques dans une expression écrite. Les productions ont été affichées sur un grand mur que vous pourrez admirer en cliquant sur le lien suivant : <https://padlet.com/secretariatien/projet1>

Un autre projet d'écriture intitulé « J'écris depuis ma fenêtre » devrait mobiliser prochainement de nombreux élèves de l'École et leurs camarades de la ZAAO.

Enfin, que ce soit sur les padlets des enseignants ou par le biais d'un mail d'information, tous les élèves de primaire ont pu lire ou écouter les ouvrages de « Ma petite bibliothèque à distance ». Vous recevrez le n°2 par courriel mercredi 13.

Les projets du LFD

Les enseignants ont imaginé une fois de plus de nombreuses surprises et de nombreux exercices de qualité pour permettre à vos enfants d'apprendre en y prenant le plus de plaisir possible.

Toutefois, cela nécessite tout de même de la concentration et de la régularité dans le travail !

Des énigmes, des quizz, des défis seront proposés dans tous les niveaux. Il y aura également des lectures, des choix de documentaires...

De nombreuses classes ont décidé de travailler sur la presse. Leurs enseignants mettent gratuitement chaque jour à disposition des élèves, les exemplaires de « Mon petit Quotidien » ou de « Mon Quotidien » selon les âges.

Les CE2 font tout pour conforter leur bonne place dans le concours Mathador. Au cycle 3, les CM voudraient finaliser le projet de web radio.

Dès la première semaine de ce dernier trimestre qui va être si particulier, des projets ambitieux se mettent en place. Nous savons qu'ils sauront tenir en haleine et faire progresser les élèves jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Philippe Bernard, directeur du primaire

Organisation des examens

Diplôme national du brevet

Les élèves seront évalués sur la base du livret scolaire qui représente déjà 50% de la note finale du brevet.

Le livret scolaire permettra de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La note attribuée à la place des épreuves finales sera la moyenne des moyennes trimestrielles dans les disciplines suivantes : français, mathématiques, histoire-géographie et sciences et vie de la terre, physique-chimie, technologie (deux parmi ces trois).

L'épreuve orale est supprimée.

Le diplôme est délivré sur la base de niveau de maîtrise des compétences, eux-mêmes fondés sur l'appréciation du conseil de classe qui se prononce au troisième trimestre en se fondant en grande partie sur les notes obtenues en cours d'année.

Les notes obtenues pendant la période de cours à distance ne seront pas prises en compte dans les moyennes trimestrielles.

Comme d'habitude, le diplôme sera délivré par le jury académique du diplôme national du brevet.

Épreuves anticipées de français en fin de Première

Les épreuves écrites sont annulées. La note de ces dernières sera calculée sur la base de la moyenne des moyennes trimestrielles obtenues au cours de l'année scolaire inscrites dans le livret scolaire.

L'épreuve orale est maintenue, avec un nombre de textes à présenter moins important : le candidat présentera une liste de 15 textes en voie générale et de 12 textes en voie technologique au minimum.

Au LFD, l'oral d'une vingtaine de minutes se déroulerait aux dates initialement prévues les 7, 8 et 9 juin.

Les conditions de passation de l'épreuve orale sont à l'étude à l'AEFE. Elle se tiendra dans le respect des conditions sanitaires strictes.

Les candidats recevront une convocation.

Organisation des examens

Baccalauréat

Les épreuves terminales du baccalauréat sont annulées.

Les épreuves terminales seront validées sur le fondement du livret scolaire. Le jury arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues durant l'année de terminale. Il tiendra compte de l'ensemble des autres éléments du livret (*progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité*) pour attribuer les notes définitives.

Les notes des épreuves anticipées sont conservées ainsi que les notes éventuellement conservées d'une précédente session du baccalauréat (redoublants).

Les coefficients des différentes épreuves de chaque filière resteront ceux qui étaient prévus dans chaque filière et série.

Tous les enseignements qui auraient dû donner lieu à une épreuve (*écrite, orale ou pratique*) sont évalués sur le fondement du contrôle continu (*notes du livret scolaire*).

Les notes obtenues pendant les cours à distance ne seront pas prises en compte dans les moyennes trimestrielles.

Les élèves qui auraient une moyenne au moins égale à 8 et inférieure à 10 pourront passer les oraux de rattrapage dans les conditions ordinaires : possibilité de choisir deux matières (*tant sur les disciplines évaluées lors des épreuves anticipées que sur les disciplines de la classe de terminale*) à présenter à l'oral la quatrième semaine de juin (*25 juin à confirmer*).

Des consignes seront données par note de service aux interrogateurs pour que les élèves ne soient interrogés que sur ce qui a été effectivement traité en classe avant la fermeture des établissements.

Épreuves communes de contrôle continu (classes de 1^{ère})

Les épreuves communes de contrôle continu de la deuxième session sont annulées.

S'agissant de l'histoire géographie, des langues vivantes et des mathématiques (*en STMG*), la note du Baccalauréat (en 2021) correspondra à la moyenne des notes obtenues aux E3C1 (*1ère session en 1ère*) et aux E3C3 (*3ème session en terminale*).

S'agissant de la spécialité abandonnée en fin de 1ère et l'enseignement scientifique, la note retenue sera la moyenne des moyennes trimestrielles inscrites dans le livret scolaire.

Les notes obtenues pendant les cours à distance ne seront pas prises en compte dans les moyennes trimestrielles.